

Conseil d'administration du 12 mars 2020

Membres en exercice : 51
Membres présents ou supplés : 27
Membres ayant donné mandat : 4
Nombre de voix : 31
Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION n°2020090
DOCUMENT CADRE 2020 RELATIF À LA COMMANDE PUBLIQUE
AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU PARC NATIONAL DES CEVENNES

Le conseil d'administration de l'établissement public du Parc national des Cévennes, convoqué par courriel du 27 février 2020, s'est réuni le 12 mars 2020 à 9h30, au siège de l'établissement à Florac Trois Rivières, sous la présidence de M. Henri COUDERC :

Présents avec voix délibérative : M. Lucien AFFORTIT, M. Patrick ALIMI représenté par M. Bruno GOURMAUD, M. Robert AIGOIN, M. Jean-Pierre ALLIER, M. Alain ARGILIER, M. Gilbert BAGNOL, Mme Jeannine BOURRELY, M. Roland CANAYER, Mme Antonia CARILLO, M. Kisito CENDRIER, Mme Catherine CIBIEN, Mme Sylvie COISNE, M. Henri COUDERC, M. Francis COURTES, Mme Chloé DEMEULENAERE représentée par Mme Réjane PINTARD, M. Sébastien FOREST représenté par M. Frédéric DENTAND, M. Xavier GANDON représenté par M. Xavier CANELLAS, M. Jean HANNART, M. Benoit HOUSSAY représenté par M. Jean-Charles SENEZ, M. Christian HUGUET, Mme Michèle MANOA représentée aussi Mme Sophie PANTEL, M. Denis PIT, M. Pierre PLAGNES, Mme Line ROUSTAN, M. André THEROND, M. Georges ZINSSTAG.

Ayant donné mandat : M. Arnaud COLLIN à M. Henri COUDERC, Mme Brigitte DONNADIEU à M. Henri COUDERC, M. Daniel SEVEN à Mme Jeannine BOURRELY, M. Yves VERILHAC à M. Henri COUDERC.

Vu le code de l'environnement, et notamment son article R.331-23,

Vu le code de la commande publique,

Vu le document de contrôle budgétaire régional du 22 juillet 2016,

Vu la délibération du conseil d'administration n°20190119 du 14 mars 2019 relatif au document cadre de la commande publique de l'EP PNC,

Vu le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et aux avances,

Sur proposition de la directrice de l'établissement,

Après un vote à l'unanimité, le conseil d'administration approuve la mise à jour 2020 du document de cadre relatif à la commande publique au sein de l'EP PNC ci-après annexé, portant sur le premier seuil de 10 000 € HT, le second seuil de 40 000 € et la simplification des dispositifs de consultation des entreprises associés.

Cette délibération annule et remplace la délibération du conseil d'administration n°20190119 du 14 mars 2019.

La directrice,



Anne LEGILE



Le président du conseil d'administration,



Henri COUDERC



Parc national des Céve

6 bis place du Palais • 48400 Florac-Trois-Rivières

Tél. +33 (0)4 66 49 53 00 • Fax: +33 (0)4 66 49 53 02

www.cevennes-parcnational.fr • info@cevennes-parcnational.fr

REGLEMENT INTERIEUR RELATIF A LA COMMANDE PUBLIQUE - CA du 12 MARS 2020

SEUILS (HT)		PUBLICITE	TRAVAUX	FOURNITURES ET SERVICES (1)
A partir de	à			
1 €	9 999,99 €	Aucune	<p align="center">Procédure "négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable" Articles L.2122-1 et R.2122-8 du Code de la commande publique</p> <p align="center">Expression écrite du besoin par l'agent au chef de service pour accord Devis (3) - Commande (2)</p>	
10 000 €	39 999,99 €	Site Internet EP PNC	<p align="center">Procédure "négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable" Articles L.2122-1 et R.2122-8 du Code de la commande publique</p> <p align="center">Expression du besoin par l'agent au chef de service pour accord Formalisation par une lettre de commande - Cahier des charges (CC) et détail descriptif estimatif si besoin (4) Trois devis préconisés Examen des offres associant le service et le secrétariat général - Tableau d'analyse des offres - Commande (2)</p>	
40 000 €	89 999,99 €	Site Internet EP PNC PLACE (5) et presse spécialisée si nécessaire	<p align="center">Procédure "adaptée" Articles L.2123-1 et R.2123 du Code de la commande publique</p> <p align="center">Formalisation par un marché constitué d'un règlement de consultation (RC), acte d'engagement (AE), cahier des charges (CC), détail descriptif estimatif ; bordereau des prix, annexes le cas échéant Examen des offres associant le service et le secrétariat général - Rapport d'analyse des offres - Acte d'engagement</p>	
90 000 €	138 999,99 €	Site Internet EP PNC PLACE (5) BOAMP ou JAL et presse spécialisée si nécessaire		<p align="center">Procédure "adaptée" Articles L.2123-1 et R.2123 du Code de la commande publique</p> <p align="center">Formalisation par un marché constitué d'un règlement de consultation (RC), acte d'engagement (AE), cahier des clauses administratives particulières (CCAP), cahier des clauses techniques particulières (CCTP), détail descriptif estimatif ; bordereau des prix, annexes le cas échéant Commission d'ouverture des plis associant le service, le secrétariat général et la direction Rapport d'analyse des offres - Acte d'engagement Choix du prestataire acté par délibération du Bureau</p>
90 000 €	5 249 999,99 €		<p align="center">Procédure "adaptée" Articles L.2123-1 et R.2123 du Code de la commande publique</p> <p align="center">Formalisation par un marché constitué d'un règlement de consultation (RC), acte d'engagement (AE), cahier des clauses administratives particulières (CCAP), cahier des clauses techniques particulières (CCTP), détail descriptif estimatif ; bordereau des prix, annexes le cas échéant Commission d'ouverture des plis associant le service, le secrétariat général et la direction Rapport d'analyse des offres - Acte d'engagement Choix du prestataire acté par délibération du Bureau jusqu'à 200 k€ TTC Choix du prestataire acté par délibération du CA et avis préalable du contrôle budgétaire régional à partir de 200 k€ TTC</p>	
A partir de 139 000 €		Site Internet EP PNC PLACE (5) BOAMP et JOUE et presse spécialisée si nécessaire		<p align="center">Procédure "formalisée" Articles L.2124-1 et R.2124 du Code de la commande publique</p> <p align="center">Formalisation par un marché constitué d'un règlement de consultation (RC), acte d'engagement (AE), cahier des clauses administratives particulières (CCAP), cahier des clauses techniques particulières (CCTP), détail descriptif estimatif ; bordereau des prix, annexes le cas échéant Commission d'ouverture des plis associant le service, le secrétariat général et la direction Rapport d'analyse des offres - Acte d'engagement Choix du prestataire acté par délibération du Bureau jusqu'à 200 k€ TTC Choix du prestataire acté par délibération du CA et avis préalable du contrôle budgétaire régional à partir de 200 k€ TTC</p>
A partir de 5 350 000 €			<p align="center">Procédure "formalisée" Articles L.2124-1 et R.2124 du Code de la commande publique</p> <p align="center">Formalisation par un marché constitué d'un règlement de consultation (RC), acte d'engagement (AE), cahier des clauses administratives particulières (CCAP), cahier des clauses techniques particulières (CCTP), détail descriptif estimatif ; bordereau des prix, annexes le cas échéant Commission d'ouverture des plis associant le service, le secrétariat général et la direction Rapport d'analyse des offres - Acte d'engagement Choix du prestataire acté par délibération du CA et avis préalable du contrôle budgétaire régional</p>	

(1) Prestations de services : d'entretien et de réparation, de transports terrestres, de transports aériens (voyageurs et marchandises), de transport de courrier (terrestre ou air), de télécommunications, financières (assurances, bancaires et d'investissement), informatiques et connexes, de recherche-développement, comptables et d'audit, d'études de marché et de sondages, de conseil en gestion et connexes, d'architecture, d'ingénierie, d'aménagement urbain et d'architecture paysagère, de consultations scientifiques et techniques, d'essais et d'analyses techniques, de publicité, de nettoyage de bâtiments et de gestion de propriétés, de publication et d'impression, de voirie et d'enlèvement des ordures, d'assainissement et analogues.

(2) Commande : devis accepté et engagement juridique visé issu du logiciel comptable. Sur ce document, il est précisé "bon pour accord", date, lieu et tampon PNE et signé par le chef de service - **Le document de commande est obligatoirement fourni au secrétariat général, accompagné du ou des 3 devis recueillis au cours de la consultation.**

(3) Mise en concurrence : prend la forme de devis, de page de catalogue papier ou internet, de page de tarif papier ou internet, de proposition adressée par mail

(4) Modèles types fournis par le secrétariat général

(5) PLACE : plate-forme de dématérialisation des procédures de marchés de l'Etat ; BOAMP : bulletin officiel des annonces de marchés publics ; JAL : journal d'annonces légales ; JOUE : journal officiel de l'Union européenne